



ÉDITION
2018

**RECRUTER ET FORMER
DE NOUVEAUX COLLABORATEURS :**

L'ALTERNANCE

Filière Cycle



L'ALTERNANCE

UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ENTREPRISES
UN TREMPLIN POUR LES JEUNES



CHIFFRES CLÉS

COMMERCE ET RÉPARATION DE CYCLES



1 104

ENTREPRISES



2 564

SALARIÉS



104

JEUNES EN FORMATION
FILIERE MAINTENANCE CYCLES

L'ALTERNANCE UNE PRIORITÉ POUR LES PROFESSIONNELS

La branche des services de l'automobile, du camion et des deux roues a confirmé, dans l'**accord du 18 mars 2015**, la priorité donnée à l'alternance et plus particulièrement à l'apprentissage pour l'entrée dans la branche.



100% des effectifs sont en alternance dont **51%** en apprentissage

65% des effectifs sur le titre Conseiller Technique Cycles

35% des effectifs sur le CQP Mécanicien Cycles

POURQUOI RECRUTER EN ALTERNANCE ?

- **RENFORCER VOS ÉQUIPES** : l'alternant effectue des tâches opérationnelles utiles à l'entreprise. Ce n'est ni un contrat d'appoint ni un stage.
- **TRANSMETTRE VOS SAVOIR-FAIRE** : en se créant un vivier de personnes formées à vos méthodes de travail.
- **RECRUTER UNE COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE** : en intégrant une personne formée aux dernières connaissances et techniques de la branche des services de l'automobile.
- **APPORTER UN REGARD NEUF** : sur votre activité, vos méthodes de travail et techniques employées au sein de votre entreprise.
- **PRÉPARER L'AVENIR ET PARTICIPER À L'INSERTION DES JEUNES** et au développement des compétences dans sa profession.

69% des apprentis issus de la filière automobile sont en emploi sept mois après la fin de leur formation (étude Observatoire 2018).

L'ALTERNANCE

EN PRATIQUE

Vous souhaitez recruter un nouveau collaborateur et transmettre vos savoir-faire ?

→ QUEL CONTRAT CHOISIR ?

Deux contrats de travail associent périodes en entreprise et enseignement en centre de formation :

CA Contrat d'apprentissage

- Recruter un collaborateur **formé à vos savoir-faire**
- Pour une durée de **1 à 3 ans**

CP Contrat de professionnalisation

- Recruter un collaborateur **rapidement opérationnel**
- Pour une durée de **6 à 24 mois**



Pensés pour l'entreprise, ils sont de véritables opportunités pour renforcer vos équipes et les compétences de votre entreprise.

→ QUEL COÛT ?

Le coût dépend de l'âge, il correspond à un pourcentage du SMIC*.

CA	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
- de 18 ans	25%	37%	53%	-
18 à 20 ans	41%	49%	65%	80%
21 ans et +	53%	61%	78%	93%

CP	Disposition générale	Titulaire d'un diplôme ou titre professionnel de niveau IV (ex. Bac Pro)
- de 21 ans	55%	65%
21 à 25 ans	70%	80%
26 ans et +	100% du smic (sans être inférieur à 85% du salaire minimum conventionnel)	

*Sous réserve de l'évolution de la réglementation
* Sur la base du Smic brut 35 heures par semaine*

| QUEL PROFIL ?

| PARCOURS MAINTENANCE / RÉPARATION

	Conseiller technique et maintenance	
	Ouvrier qualifié	Employé
	CQP MÉCANICIEN CYCLES	TITRE CONSEILLER TECHNIQUE CYCLES
	6 à 10 mois	8 à 24 mois
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES		
69 - Lyon / SEPR	●	●
BRETAGNE		
35 - St-Malo / Faculté des Métiers - CMA	●	●
ÎLE-DE-FRANCE		
78 - Guyancourt / C-SAM - INCM	●	●
93 - Le Bourget / INCM	●	●
NOUVELLE AQUITAINE		
33 - Bordeaux / CFA CMAI de la Gironde	●	●
86 - St-Benoît / Campus des Métiers de Saint Benoît		●
OCCITANIE		
30 - Marguerittes / CCI Sud Formation		●

● Contrat d'apprentissage ● Contrat de professionnalisation

| LIEUX DE FORMATION

Auvergne - Rhône-Alpes

RHÔNE (69)

1 SEPR

46, rue du Professeur Rochaix
69003 Lyon
04 72 83 27 27



Bretagne

ILLE-ET-VILAINE (35)

2 FACULTÉ DES MÉTIERS - CMA 35

68, avenue de Marville
35400 St-Malo
02 99 40 69 50



Île-de-France

YVELINES (78)

3 C-SAM INCM

Rue Robert Arnaud d'Andilly
78280 Guyancourt
01 76 52 22 60

SEINE-SAINT-DENIS (93)

4 INCM

47, rue du Commandant Rolland
93350 Le Bourget
01 49 92 10 47



Nouvelle-Aquitaine

GIRONDE (33)

5 CFA CMAI DE LA GIRONDE

25 ter, rue du Cardinal Richaud
33300 Bordeaux



VIENNE (86)

6 CAMPUS DES MÉTIERS DE SAINT BENOÎT

1, rue de Chantejeau
86280 St-Benoît

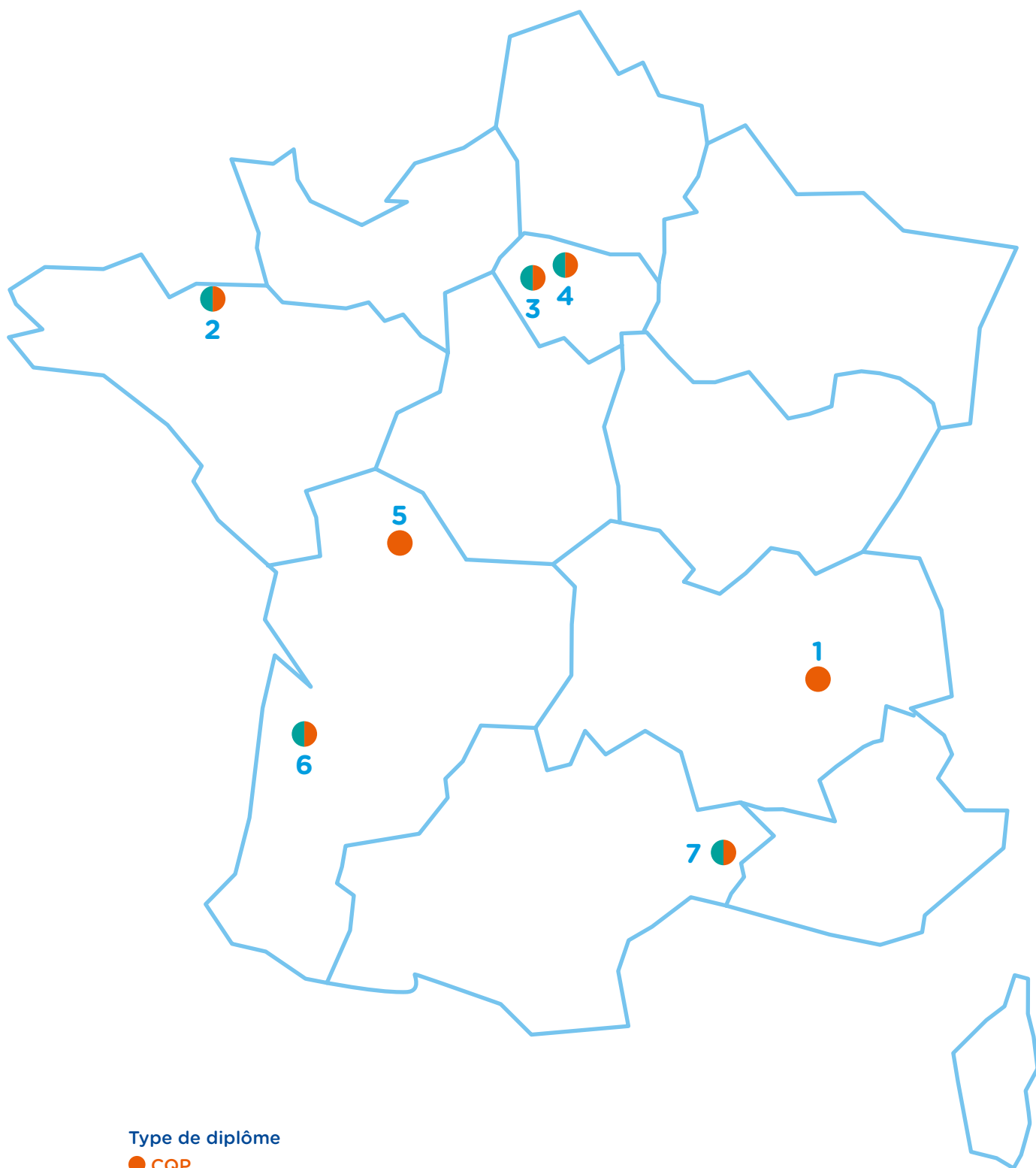
Occitanie

GARD (30)

7 CCI SUD FORMATION

90, allée Jacques Cartier
30320 Marguerittes
04 66 87 97 85





Type de diplôme

● CQP

● Titre

RÉUSSIR VOS RECRUTEMENTS EN ALTERNANCE

→ COMMENT TROUVER LE BON PROFIL ?



À chaque métier correspond une formation et des compétences associées.

L'ANFA vous aide à déterminer **les compétences, le poste et le contrat adéquat** pour recruter un collaborateur formé à vos métiers. Il vous indique également **les centres de formation** qui préparent la formation.

Le CFA joue un rôle clé. Il définit le parcours le plus adapté à votre besoin et vous aide à cibler au mieux les candidatures. Il se charge ainsi de vous proposer des candidatures selon vos critères et vous aide à sécuriser vos recrutements.

L'alternance est une des clés pour trouver des candidats en adéquation avec le besoin de votre entreprise et vous permet de pallier vos problématiques de recrutement.

→ QUELLE INTÉGRATION ?



Dans le cadre d'un recrutement en alternance, un salarié de votre entreprise doit être identifié pour suivre l'alternant tout au long de sa formation. Il peut s'agir d'un **maître d'apprentissage dans le cadre d'un contrat d'apprentissage**, ou d'un tuteur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Tous deux sont indispensables à la bonne intégration de l'alternant et à la réussite de son parcours professionnel dans l'entreprise.

Un bon tuteur :

- Assure une formation de qualité (savoir-faire, culture, valeurs de l'entreprise),
- Est formé au tutorat (pédagogie, organisation),
- A du temps dédié à l'accompagnement de l'alternant,
- Associe l'ensemble de l'équipe dans l'accueil et la formation du collaborateur,
- S'assure de la progression de l'alternant et assure la relation avec le centre de formation.

→ L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ANFA



L'ANFA apporte son soutien à travers le financement de la **formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage** et des dépenses liées à l'exercice de la fonction tutorale (lorsque la certification préparée est un CQP en contrat de professionnalisation). Ces demandes de prises en charge s'effectuent à la demande de l'entreprise.

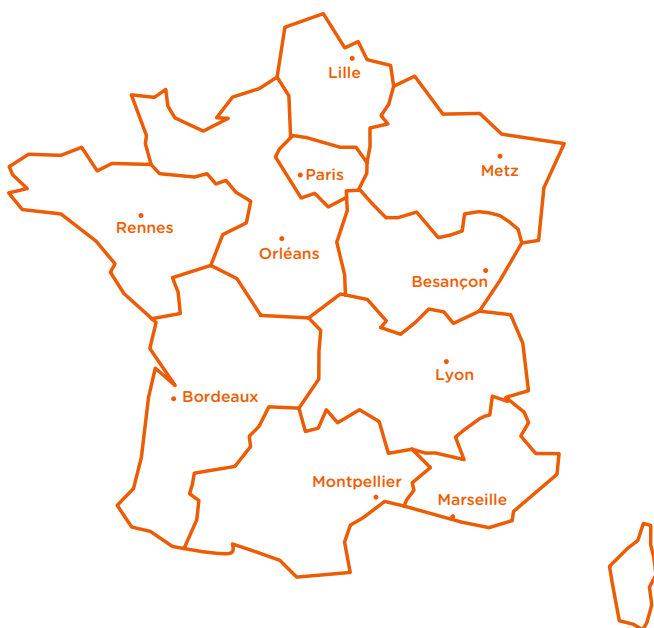
LES “+” DE L'ANFA POUR LA FORMATION D'UN TUTEUR

- Des **aides financières** spécifiques.
- Un **suivi personnalisé**.
- Une **valorisation** de votre engagement.

Allez plus loin avec des accompagnements personnalisés :

- Charte entreprise formatrice.
- Charte Tutorat CQP.





UN RÉSEAU DE CONSEILLERS ENTREPRISES TPE, PME, grandes entreprises, vous disposez chacune d'un interlocuteur dédié.

L'ANFA ET SES 10 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES VOUS ACCOMPAGNENT
DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Siège

01 41 14 16 18
www.anfa-auto.fr

Délégations régionales

Auvergne - Rhône-Alpes
04 72 01 43 93
lyon-clermont@anfa-auto.fr

Bourgogne - Franche-Comté
03 70 72 12 45
besancon@anfa-auto.fr

Bretagne, Pays de la Loire
02 22 74 14 80
rennes@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire, Normandie
02 18 84 23 63
orleans@anfa-auto.fr

Grand Est
03 55 35 10 70
metz@anfa-auto.fr

Hauts-de-France
03 62 93 02 68
carvin@anfa-auto.fr

Ile-de-France
01 81 88 13 50
guyancourt@anfa-auto.fr

Nouvelle-Aquitaine
05 56 85 44 66
bordeaux@anfa-auto.fr

Occitanie
04 34 17 08 22
montpellier@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
04 86 76 15 70
marseille@anfa-auto.fr